



(1) COMPTE-RENDU DE REUNION
DE LA COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

Sont présents : Fabrice Arcas, Patrick Aubin, Pascal Baude, Pascal Bouchet, Véronique Carrière, Marc Chatain, Laurianne Courciat, Serge Dagada, Patrick Demaire, Muriel Eyl, Nicolas Hachette, Jean-Claude Hebras, Marianne Mazel, Florian Moreau, Francis Petitjean, P. Sionneau, Nicolas Zajac, Christian Zakarian.

Sont excusés : les autres membres.

Secrétaire de séance : Sandrine PETIT.

La séance est ouverte à 14 h en visioconférence et levée à 16 h.

* * * * *

Retour sur la journée du 31 août/01 septembre et 04/07/08 septembre 2024. Après examen des dossiers restés en attente, la COC a rendu sa décision pour chacune des rencontres listées ci-dessous.

🔗 Journée du 31 août / 01 septembre 2024

- Montargis / Fleury Loiret (1° tour coupe fédérale féminine) => match perdu par pénalité pour l'équipe de Fleury Loiret, pour avoir inscrit une joueuse non qualifiée à la date du match.

🔗 Journées du 04 et 07/08 septembre 2024

- Caen / Mainvilliers-Chartres (1/16° coupe nationale masculine) => match perdu par pénalité pour l'équipe de Caen, pour avoir inscrit un joueur non qualifié à la date du match
- Bouillargues / Nice (coupe nationale féminine J1) => match perdu par pénalité pour l'équipe de Bouillargues, pour avoir inscrit une joueuse non qualifiée à la date du match
- Fleury Loiret / St Amand (N1F/P2) => match perdu par pénalité pour l'équipe de Fleury Loiret, pour avoir inscrit une joueuse non qualifiée à la date du match
- Billère / Pays Aix (N1M/P4) => match perdu par pénalité pour l'équipe de Pays Aix, pour avoir inscrit un joueur non autorisé (trop jeune)

- Frontignan / Bagnols (N2M/P6) => match perdu par pénalité pour l'équipe de Frontignan, pour 3 joueurs qui ont participé à 3 matches sur la même semaine de compétition
- Pontault Combault / Marcq (N3M/P4) => match perdu par pénalité pour l'équipe de Pontault-Combault, pour un joueur qui a participé à 3 rencontres sur la même semaine de compétition.

Les membres poursuivent par les remontées d'anomalies sur FDME, portant sur la journée du 14/15 septembre 2024. Il en ressort :

- des absences de secrétaires de tables
- des responsables de salles, secrétaires et chronométreurs non qualifiés à la date du match
- plusieurs officiels responsables A non autorisés sur le banc en U18M et U17F. Les clubs concernés sont avertis
- manquement vidéo en N1M. Deux clubs sont sanctionnés pour absence de la vidéo.

Quatre rencontres restent à l'étude. La Commission statuera sur ces dossiers lors de sa prochaine réunion. Matches concernés :

- N2M/P4 Nancy / Plobsheim (J2)
- N3M/P5 Dijon / Monterelais (J2)
- N2F/P2 Cognac / Bouguenais (J2)
- D2F Palente Besançon / Lolle Lille (J1).

La COC a procédé aux tirages du deuxième tour de la coupe de France Fédérale masculine programmé le 09/10 novembre 2024, et de la coupe de France Fédérale féminine, programmé le 30 novembre/01 décembre 2024. Les tirages seront adressés aux clubs et seront disponibles dans GESTHAND dans le courant de la semaine, pour saisie des conclusions de matches.

En coupe de France régionale féminine et masculine, à l'issue des erreurs qui ont été signalées par les clubs et les territoires, les tirages du 1^{er} tour ont été mis à jour et publiés sur le site fédéral ([coupe Masculine](#) / [Coupe Féminine](#)). L'accès à la saisie des conclusions de matches dans GESTHAND, est désormais possible.

Enregistrement conclusions de matches

Encore trop de retards dans l'enregistrement des conclusions. A noter, qu'à compter du 16 octobre 2024, plus aucun rappel ne sera fait par la COC en cas de retard, ce qui entraînera l'application immédiate de la sanction financière (110€) ou la **perte du match par forfait si aucune nouvelle du club recevant, quinze jours avant la date prévue de la rencontre.**



Rappel : si vous rencontrez des difficultés dans la programmation de vos rencontres ou autres complications qui vous retardent dans l'enregistrement de la conclusion, **n'attendez pas le déclenchement de la sanction**, informer votre adversaire, et transmettez-nous l'information par mail à sportive@ffhandball.net

Nous souhaitons attirer votre attention sur une préoccupation récurrente émanant des clubs visiteurs concernant le non-respect des horaires dans les championnats U17F et U18M. Nous vous rappelons qu'il est impératif, **pour les déplacements dépassant 3 heures**, de programmer les **matchs le samedi entre 17 h et 21 h** (sauf accord mutuel des deux clubs pour une tenue le dimanche). Le dimanche, **obligation de jouer à 14 h**. Veillez à la bonne application de ces règles, afin d'assurer le bon déroulement des compétitions et le respect des contraintes de chacun.

Les journées du 31 août/01 septembre et 07/08 septembre sont validées. La journée du 14/15 septembre 2024, validée partiellement.

Fait, le 20 septembre 2024.

Le Président,
Fabrice ARCAS



ANOMALIES RELEVÉES

TYPE D'ANOMALIE	31 AOÛT/01 SEPT. / 04 SEPT. & 07/08 SEPT 2024	14/15 SEPTEMBRE 2024
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Non-respect des délais de transmission	/	/
<u>CONCLUSION DE MATCH</u> Non parvenue dans les délais	/	/
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de Vérification de FDME)	/	- HB CLERMONT AUVERGNE D2F - ST GENIS LAVAL AL HB N1F/P4 - STADE PESSACAIIS UC HB N2F/P2 - CHARTRES DE BRETAGNE HB N2F/P3 - AULNAY HB N2F/P4 - HBC COURNON D'AUVERGNE N3M/P7 - LES ETOILES DE L'ARTOIS U17F/P7 - ROSIERES-ST-JULIEN/SAVINO-CHAPELAIN U17F/P8 - PARIS SAINT-GERMAIN HB U17F/P9 - DREUX VERNOUILLET CHERBOURG U18M/P4 - US DREUX VERNOUILLET HB N2F/P3 - EURE HB FEMININ U17F/P6 - NARBONNE HB U17F/P2 - GONFREVILLE HB N1M/P3 - CJF SAINT MALO HB N3M/P3
<u>*PENALITE SPORTIVE</u>	- BOUILLARGUES HB NIMES MED. CDF Nat. Fem (J1) - CAEN HB CDF Nat. mas (1° tour) - PAYS AIX UC HB N1M/P4 - FRONTIGNAN THAU HB N2M/P6 - PONTAULT-COMBAULT HB N3M/P4 - CJF FLEURY LOIRET HB CDF Fed. Fem (1° tour) - CJF FLEURY LOIRET HB N1F/P2	Dossiers à l'étude
<u>*FORFAIT</u>	/	/

*Sous réserve des procédures en cours

Pour le bon fonctionnement des compétitions et afin d'éviter à la Commission de rappeler chaque semaine les obligations, veuillez consulter la circulaire disponible sur [le site de la FFHandball](#)

(1) Chaque semaine se tient une réunion par visioconférence entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end